



ELECTIONS DU 6 JUIN 2019

Votez pour les candidates et candidats Force Ouvrière au Conseil Economique et Social

Ce 6 juin auront lieu les élections pour élire pour 4 ans (au lieu de 2) les membres du Comité Economique et Social (CSE) de notre établissement, instance qui va remplacer les 3 existantes (DP, CE et CHSCT), qui vont, elles, disparaître !

Ces élections, d'un nombre plus réduit de Représentants du Personnel, vont déterminer :

- Qui pourra intervenir pour vous et, le cas échéant, vous assister en cas de convocation par la Direction.
- La représentativité de chaque organisation syndicale au niveau de l'ensemble d'Alstom et ceux qui pourront continuer à négocier et à signer les accords collectifs tels que l'intéressement, la mutuelle Groupe, la GPEC, la parentalité, le PERCO, etc...
- Qui surveillera, pour vous, l'activité économique de l'établissement et de l'entreprise et ses conséquences sur les rémunérations et l'emploi.
- Qui vous représentera auprès des pouvoirs publics en cas de problèmes (chez Alstom les occasions n'ont hélas jamais manqué !)
- Qui pourra agir pour améliorer votre sécurité et vos conditions de travail.
- Qui participera à la gestion des Activités Sociales et Culturelles.



Votez les listes Force Ouvrière, c'est voter pour une équipe qui saura vous représenter et défendre vos intérêts de façon pragmatique mais sans faire de politique :

- La liberté et l'indépendance, chères à notre organisation syndicale, ne nous ont jamais empêché, **quand c'était nécessaire, de travailler avec les autres syndicats** : FO a souvent été à l'origine d'initiatives et d'actions intersyndicales, y compris au niveau européen. A titre d'exemple, **toutes les ébauches de communiqués communs de l'ensemble des syndicats français et belges**

d'Alstom ont été réalisés par FO tout comme des dernières manifestations à Bercy.

- En étant souvent **précurseur** dans la représentation des salariés au niveau des pouvoirs publics locaux, nationaux et européens pour défendre l'emploi. Il est intéressant de souligner qu'aucune de nos analyses concernant Alstom et le Ferroviaire n'a pu être mise en défaut. ***Avoir des représentants qui « tiennent la route » en maîtrisant leurs dossiers, c'est très important pour les salariés.***
- En revendiquant et négociant, ***quand c'est possible***, avec la Direction. Nous privilégions toujours la discussion ***en allant jusqu'au bout de ce qui est possible de faire***, toujours en accord avec les salariés concernés, que ce soit pour des problèmes individuels ou collectifs.
- Nous signons les accords collectifs qui ne vont pas à l'encontre des salariés, qui ***améliorent les choses ou évitent le pire*** : si nous nous refusons de tomber dans un accompagnement de principe de la politique patronale, nous nous refusons aussi à pratiquer la politique de la « chaise vide » et du « risque-tout » dont les salariés en seraient les premières victimes ! Quelques exemples :
 - Nous avons signé l'accord sur le droit à la déconnexion qui ***constitue un premier pas*** dans ce domaine pour éviter que les salariés ne soient joignables 24H/24H ;
 - Nous avons signé, suite à un sondage mené auprès des différentes catégories de salariés, l'accord RTT de fin 2017 ***pour éviter une situation catastrophique*** pour bon nombre de salariés. Sur ce sujet, la Direction avait clairement annoncé ses intentions de dénoncer l'accord existant, ce qui aurait provoqué : 35H sur 5 jours sans RTT, samedis travaillés aux moindres aléas, aucune garantie d'une indemnisation correcte pour les forfaités qui travailleraient ces samedis, pas de droits supplémentaires sur les heures de récup, prime de poste dégressive pour les salariés postés passant en horaire de journée au bon vouloir des RH, modulation d'horaire totalement libre pour l'employeur, ...
 - Nous avons signé l'accord de mutuelle Groupe, qui permet d'avoir ***une bonne couverture*** à un tarif très intéressant avec une ***participation de 60% de l'employeur*** ;
 - Nous avons signé l'accord d'intéressement (ce qui n'est pas le cas de tous les syndicats) pour ***apporter aux salariés du pouvoir d'achat*** dont ils ont bien besoin : pour cette année les montants moyens bruts sont de 2394€ pour les ouvriers, 2397€ pour les ATAM et 2544€ pour les ingénieurs & cadres.



- Nous avons obtenu l'accord de principe, pour les opérateurs, de pouvoir consulter « ALISTA » pour la gestion de leurs heures et leurs divers congés. Dès la mise en place (qu'on espère rapide), ils pourront poser leurs demandes de congés eux-mêmes dans le système.
- Etc...

- **En participant, comme membres de commission, aux Œuvres Sociales.** Sur ce point, la mise en place du CSE et la diminution du nombre total d'élus va rendre indispensable ce que FO revendique depuis longtemps : la continuité d'Œuvres Sociales dignes de ce nom nécessitera **obligatoirement** la participation d'élus de chaque syndicat, y compris au niveau de la gestion de celles-ci. Par ailleurs, **nous pensons qu'il est nécessaire de :**



- Mettre en place certaines dispositions pour les salariés étant en déplacement ou détachés ou travaillant dans des centres de maintenance, de plus en plus nombreux.
- **Faire profiter tous les salariés de l'augmentation du budget des Œuvres Sociales qui va se poursuivre** avec les bons d'achats et les chèques vacances.

- **En alertant et dénonçant, lors des réunions avec les Directions locale et générale les problèmes rencontrés par les salariés :**

- Manque de ressources criantes sur les projets avec un travail en « mode pompier » et/ou en mode dégradé, ce qui provoque du stress, nuit aux conditions de travail et, par ailleurs dégrade l'image de marque vis-à-vis de nos clients qui nous font vivre ;
- Le changement incessant des process et organisation ;
- Les externalisations ;
- Les nombreux problèmes des nouveaux outils (MES, NEO, etc.) sur lesquels Alstom oublie souvent de demander l'avis aux utilisateurs finaux...



- **En assistant et conseillant de façon individuelle de nombreux salariés :**

- Analyse de fiches de paie (spécialité de la maison FO) ;
- Intervention et médiation auprès de la hiérarchie ;
- En cas de convocation par la Direction ;
- Etc.



Les candidates et candidats FO pour les élections du 6 juin



Vincent Jozwiak



Michel Crapet



Gaëlle Rosier-Florent



Jean-Pierre Masson



David Moineau



Damien Dussart



Jeremy Lefevre



André Rosati



Sébastien Devynck



Willy Dumortier



Christine Dehon



Bernard Sion



Christophe Biclôt



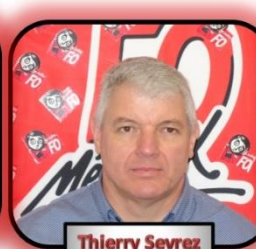
Delphine Haussy



Stéphane Kwiatkowski



Stéphane Vandenberg



Thierry Sevrez



Renaud Wiplier



Sylvie Langlet-Douannes



Laurent Otuszewski



Emilie Guillot



Maxime Gourisse



Jean-François Glowacka



Angeline Lobert



Frédéric Laignel

Votez pour le respect de vos droits et le droit au respect
Votez sans ratures pour les candidates et candidats FO au
Conseil Economique et Social